

Liberté Égalité Fraternité



La science pour la santé _____ From science to health

Département des Affaires Juridiques

Décision: DAJ2023-466

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié

relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret du 1er février 2023

portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision n° 2023-233

portant nomination de Monsieur Jérôme BERGER, Agent Comptable Secondaire intérimaire de la Délégation régionale Nouvelle-Aquitaine de l'Inserm ;

DECIDE:

Article 1: Arrivant au terme de sa mission d'intérim, il est mis fin aux fonctions d'Agent

Comptable Secondaire auprès de la délégation régionale Nouvelle-Aquitaine de

l'Inserm de Monsieur Jérôme BERGER.

Article 2: La présente décision prend effet à compter du 1er septembre 2023.

Didier SAMUEL

Président-Directeur Général de l'Inserm-